

Rade de Marseille

Version du 13/07/2018



Périmètre de navigation : rades Sud et nord de Marseille : côte bleue, Frioul, Pointe rouge **Niveau :** Initié **Particularité :** rade très ouverte, exposée aux vents et trafic maritime

Difficulté : à ne pas aborder à la légère **Vents dominants :** Mistral, vent d'Est et thermique

Risques : vents **Contrainte tirant d'air :** non **tirant d'eau :** non **Possibilités d'itinéraires :** multiples

PRESENTATION

La rade de Marseille est ici proposée à parcourir entre sa bordure Nord constituée par la « Côte Bleue », et sa limite Sud définie par le cap Croisette (et donc en excluant le passage de l'île Maire qui ouvre vers les « Calanques », des Goudes à Cassis). Ce vaste espace est occupé en son centre par les îles du Frioul qui délimitent la rade nord et la rade sud, et représentent un triangle d'environ 8 à 10 milles de côté.

Ses centres d'intérêts (en bleu clair sur la carte) sont essentiellement :

- La côte Bleue et ses magnifiques petites « calanques » (très différentes des calanques de Cassis)
- Les îles du Frioul (Pomègues et Ratonneau)
- Les abords de Marseille, du vieux port à ses petits ports-annexes et abris typiques...



Zones de navigation (en bleu) et cales de mise à l'eau (points rouges)

Mais s'engager dans la rade de Marseille, c'est aussi savoir anticiper les caprices du vent...et une météo potentiellement difficile ! Voici les commentaires d'un pratiquant local expérimenté :

Le mistral et le vent d'Est se lèvent très vite, montent très fort et lèvent un clapot qui devient vite infernal pour nos petits bateaux qui s'y cassent le nez. Les prévisions météo sont fiables avec une marge de 3 à 6 heures (Windguru). La rade est entourée de reliefs importants qui contribuent à cette météo difficile. Le régime de vent peut être assez différent en divers points des deux rades. Les effets de relief sont en effet très importants, et on peut trouver des conditions de vent et de mer TRES différentes en rade nord (Estaque) ou rade Sud (Pointe Rouge).

Par temps de type « vent d'Est », et surtout en situation orageuse, se méfier dans la rade Sud, des variations de régime (le vent d'Est peut arriver sur la rade Sud par la pointe Croisette, depuis les montagnes de Marseille -Veyre, ou depuis Aubagne, conduisant à des « coups de tabac » tournant sur 180° avec une grande violence !).

En cas de "beau temps" (il faut comprendre "vent thermique" qui se lève vers 11h, fraichit jusqu'à F5-F6 vers 14h30 et vous lâche complètement à 18h), ça restreint pas mal le circuit possible, à moins de compter

sur le moteur ou de longues heures d'aviron. Brume de beau temps le matin et couchers de soleil fabuleux garantis !!!

A noter enfin la question délicate de la mise à l'eau, difficile dans ce secteur.

La réussite d'une randonnée dans ce secteur, potentiellement magnifique, sera donc déterminée par les bons choix à faire entre météo et mise à l'eau....

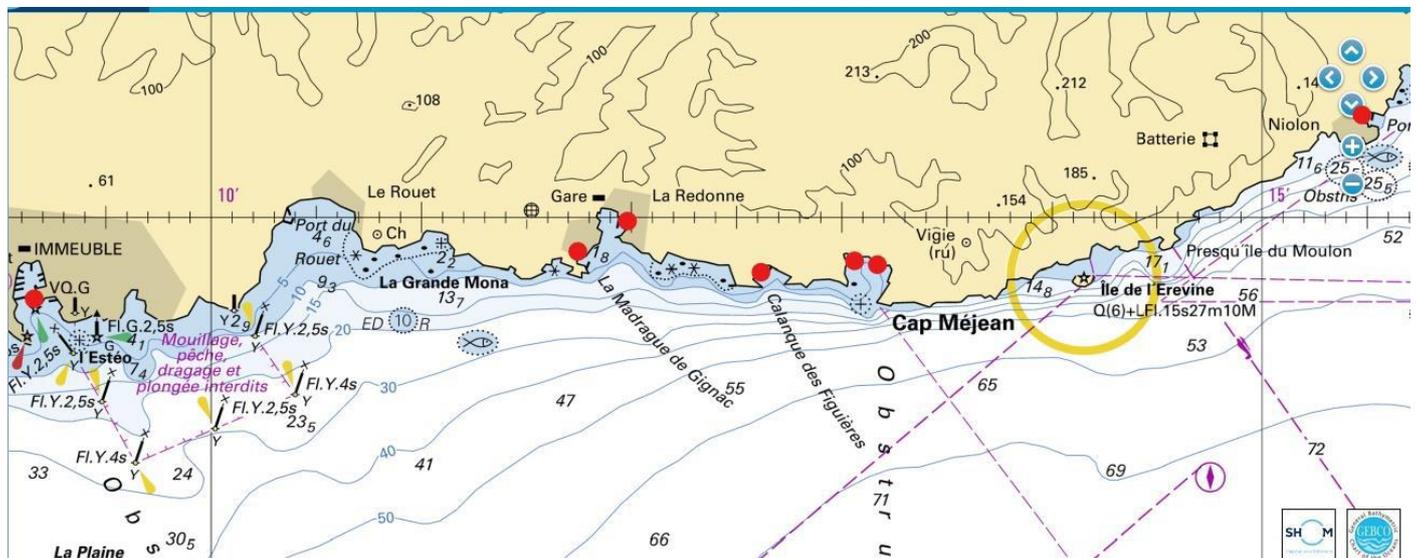
DESCRIPTION DU SECTEUR DE NAVIGATION

Trois « secteurs » potentiels à déguster....

LA COTE BLEUE :

La côte Bleue s'étale sur une douzaine de milles depuis le cap Couronne à l'ouest à l'anse de l'Etaque à l'est.

Mais la partie la plus belle, car la plus sauvage et escarpée, est comprise entre Carry-le-Rouet à l'Ouest, et la calanque de Niolon à l'Est, soit environ 5 milles.



Extrait de la carte SHOM

Cette partie de la côte est caractérisée par la présence de petites « calanques », qui sont en fait des criques souvent aménagées en petits ports pour pêcheurs, inaccessibles aux bateaux calant plus de 50 cm, mais parfaitement adaptées aux voile-aviron. Et ces « calanques » constituent autant de petits paradis pour qui peut y entrer, sous réserve d'y aller en dehors de l'été et des week-ends sur-fréquentés (genre ponts du mois de mai) !

D'Ouest en Est (voir les points rouges sur la carte SHOM ci-dessus):

- **Le port de Carry-le-Rouet :**

Voir le descriptif dans le chapitre « mise à l'eau »

- **La calanque de Gignac :**

Beau site, mais non recommandé pour s'y poser (zone fermée par une clôture : sortie à pieds impossible!)



La « côte bleue » aux couleurs variables !

Voir : <http://www.marseille-provence.fr/index.php/les-ports-de-plaisance/la-madrague-de-gignac>



Calanque de Gignac



Port de la redonne-Ensues

- **Port de la Redonne-Ensues :**

Superbe endroit, où passer la nuit est possible (voir avec la capitainerie sur place, ce port étant le seul du secteur dépendant du CG13); voir :

https://www.departement13.fr/fileadmin/user_upload/Amenagement_du_territoire/Ports/Documents/R_PPPLaRedonne.pdf) ; c'est la seule calanque de cette côte équipée de sanitaires publics (et donc le seul endroit où passer la nuit « proprement »....).

- **La calanque de Figuière :**

Un micro-abri ! Y entrer est un délice, y rester pour la nuit plus problématique (pas de gestionnaire, pas de sanitaires...).

Restaurant au Grand Méjean...ce qui peut aider à trouver la solution pour y rester le soir...

Voir : <http://www.marseille-provence.fr/index.php/les-ports-de-plaisance/port-de-figuiere>



Calanque de Figuière



Arrivée à Grand Méjean

- **Petit et Grand Méjean :**

Ce sont deux ports, où il faut entrer !

Y rester est là aussi plus délicat (difficulté à trouver un gestionnaire, et pas de sanitaires).

Restaurant au Grand Méjean...ce qui peut aider à trouver la solution pour y rester le soir...

Voir : <http://www.marseille-provence.fr/index.php/les-ports-de-plaisance/port-du-grand-mejean>
et <http://www.marseille-provence.fr/index.php/les-ports-de-plaisance/saint-jean>

- **Le port de Niolon :**

Niolon est célèbre pour son centre UCPA réputé pour la plongée (très visible depuis la mer ; l'entrée dans la calanque se trouve juste à l'Est du petit cap sur lequel est le centre UCPA).

Pas de capitainerie (à la différence des autres ports, celui de Niolon n'est pas géré par la métro AMP Marseille-Provence, mais plutôt par la commune, de façon confidentielle), mais une discussion avec les locaux du coin donne vite la solution pour y passer la nuit...et le manque de

sanitaire est facilement corrigé par l'existence de plusieurs restos et bistros...

Un des plus beaux endroits pour passer la nuit...

Entre ces calanques, de belles vues sur rochers, falaises...

L'idéal pour profiter de cette côte est de viser un jour de pétrole et le faire à l'aviron...



LES ILES DU FRIOUL :

Les îles du Frioul sont constituées de deux îles :

- Ratonneau au nord
- Pomègues au sud

Ces deux îles ayant été rassemblées au 19^{ième} siècle par une digue destinée à constituer un abri pour les bateaux arrivant à Marseille et mis en quarantaine.

Pour celui qui n'est que de passage, en faire le tour est déjà un vrai plaisir, alors que celui qui aura plus de temps pourra en découvrir les moindres recoins en entrant dans ses multiples criques (certaines si étroites que la godille s'impose....).

Là encore, tout est dans la prévision météo! Par pétrole matinale, le tour en est fait par certains en Stand-Up-Paddle... par bonne brise qui se lève, c'est une toute autre affaire....



Pomègues – Cap Caveaux

Les îles du Frioul font partie du Parc National des Calanques, au titre de l' « Aire Maritime Adjacente » (voir: <http://www.arcgis.com/apps/View/index.html?appid=f4828989a6e942bc984438bca987a995>). En conséquence, il est évidemment proposé de suivre les recommandations édictées par le Parc ; voir : <http://www.calanques-parcnational.fr/fr/le-parc-national-des-calanques/se-renseigner-sur-lesreglementations/reglementations-en-mer> et <http://www.calanques-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/adopter-les-bons-gestes/plaisance> .

Camping nautique au mouillage possible dans quelques calanques du Frioul (mais attention à la météo, et attention aux trop nombreux "marins du dimanche" qui ne savent pas mouiller correctement et ne jurent que par les amarrages compliqués sur les cailloux - il n'y a pas de marées ici).

La météo peut changer très vite et la sortie d'une calanque encombrée de "biffins" peut être compliquée ! Mais il est toujours possible de faire « sûr » en s'amarrant sur les bouées blanches prévues à cet effet par le Parc (priorité aux bateaux de plongeurs).

Amarrage sur une bouée du parc (Tiboulén)



Quelques calanques proposées (en référence aux numéros sur la carte):

- N° 13 : Port de Pomègue : ancien mouillage de quarantaine. Voir les énormes bittes d'amarrage taillées dans le roc. (Mouillage très fréquenté, et fond de la calanque réservé à l'aquaculture : accès réservé).
- N° 14 : Calanque des Cambrettes. Par Beau temps, explorer le fond de la calanque (« Calanque d'Ali Baba »).
- N° 15 : Calanque de Morgiret. (Mouillage très fréquenté)
- N° 16 : Calanque et plage de Saint Estève (mouillage très fréquenté).
- Voir aussi sur Ratonneau, la calanque de l'Eoube (au Nord)



Vue aérienne des îles du Frioul. En Bleu, le chenal des ferries



Les Cambrettes



Eoube

Le port du Frioul (n°12)

Le port du Frioul est bien évidemment à privilégier, à la fois pour faire une escapade à pieds sur les îles (avec une paire de chaussures de marche...) pour en découvrir les richesses « terrestres » et pas seulement maritimes, mais aussi en faire une escale sur le chemin, entre rades Nord et Sud, et un éventuel providentiel abri, si les conditions de vent se dégradent...

L'accès au port se fait par l'Est.

Pour passer la nuit, prendre contact évidemment avec la capitainerie, sachant que la zone pour le «passage» se trouve au fond du port, vers la grande digue (on laisse sur la droite le port de plaisance). Privilégier les pontons flottants situés au Sud (en rouge sur la photo), car les pendilles du quai Ouest sont prévues pour de grands bateaux, et nécessitent de bien longues amarres...



Voir : <http://www.marseille-provence.fr/index.php/les-ports-de-plaisance/port-du-frioul>

L'expérience montre que le capital de sympathie que crée une entrée à l'aviron dans le port du Frioul peut conduire la capitainerie à vous faire cadeau de la nuit.... !

MARSEILLE ET SES ABORDS :

La rade Sud est comprise entre les îles du Frioul et la rive marseillaise s'étalant du Vieux Port au port des Goudes.

De nombreuses possibilités de découverte sont possibles, mais supposent une bonne connaissance des conditions à la fois en mer, et sur terre (plage ou port).

Bien sûr, approcher les cailloux suppose le grand beau temps et les effets de relief sont très marqués (surtout du côté de Monredon et les Goudes). Les voileux amateurs de régate pourront se régaler avec les brises qui tournent !!!

Les coins accessibles sont pour la plupart très fréquentés et, en été, les odeurs d'huile à bronzer et de barbecue sont envahissantes.

Quasiment toutes les plages sont interdites aux bateaux (sauf un petit bout de plage à Pointe Rouge pour les écoles de voile) et au Frioul les gardes du parc sont rapidement sur votre dos.

A noter également que ce secteur est le secteur le plus parcouru par les régatiers de tous poils (se renseigner auprès des clubs sur les programmes d'entraînement et de régates).

Voici une liste indicative de points d'intérêt (avec n° en référence à la carte) :

- N° 1 : Vallon des Auffe. Port typique, célébriissime !!!
- N° 2 : Anse et port de Malmousque. Cabanons marseillais typiques
- N° 3 : Anse de Maldormé et anse de la Fausse Monnaie
- N° 4 : Plage de Pointe Rouge. Beachage possible avec les écoles de voile à l'extrême Ouest de la plage (contre la digue-chenal de bouées). Commerces à proximité.



- N° 5 : Cale de mise à l'eau dans le port de Pointe Rouge. Large, mais très fréquentée. Parking voitures et remorque à proximité. Tous services sur le port.
- N° 6 : Montredon. Petites plages caillouteuses accessibles
- N° 7 : Port de la Madrague de Montredon. Beachage possible au fond du port sous le restaurant
- N° 8 : Port de Samena (ancien port de l'usine de soude). Accès difficile si clapot.
- N° 9 : Port des Goudes (souvent assez venté par effet venturi)
- N° 10 : Anse de la Baie des Singes.
- N° 11 : Calanque et port de Callelongue (Terminus du bus. Accès rando au massif des Calanques).



Au fond de la Madrague de Montredon



Port des Goudes

Une mention spéciale enfin pour

le Vieux Port.

Y entrer n'est pas toujours facile, compte tenu du trafic intense que l'on y rencontre (notamment de bateaux de promenade !), et du vent qui peut pousser fort sous le... fort Saint Jean, mais cela en vaut vraiment la peine, tant pour l'ambiance que pour la beauté du site !



Le fort St Jean et le MUSEM

NAVIGATION

Pour ce qui concerne le programme de navigation, il est essentiel de se souvenir du caractère du secteur relativement exposé à des variations de météo, notamment de régime de vent, et de la difficulté à remonter un vent qui se lève et qui conduirait à tirer des bords face à un clapot agressif pour un petit canot.

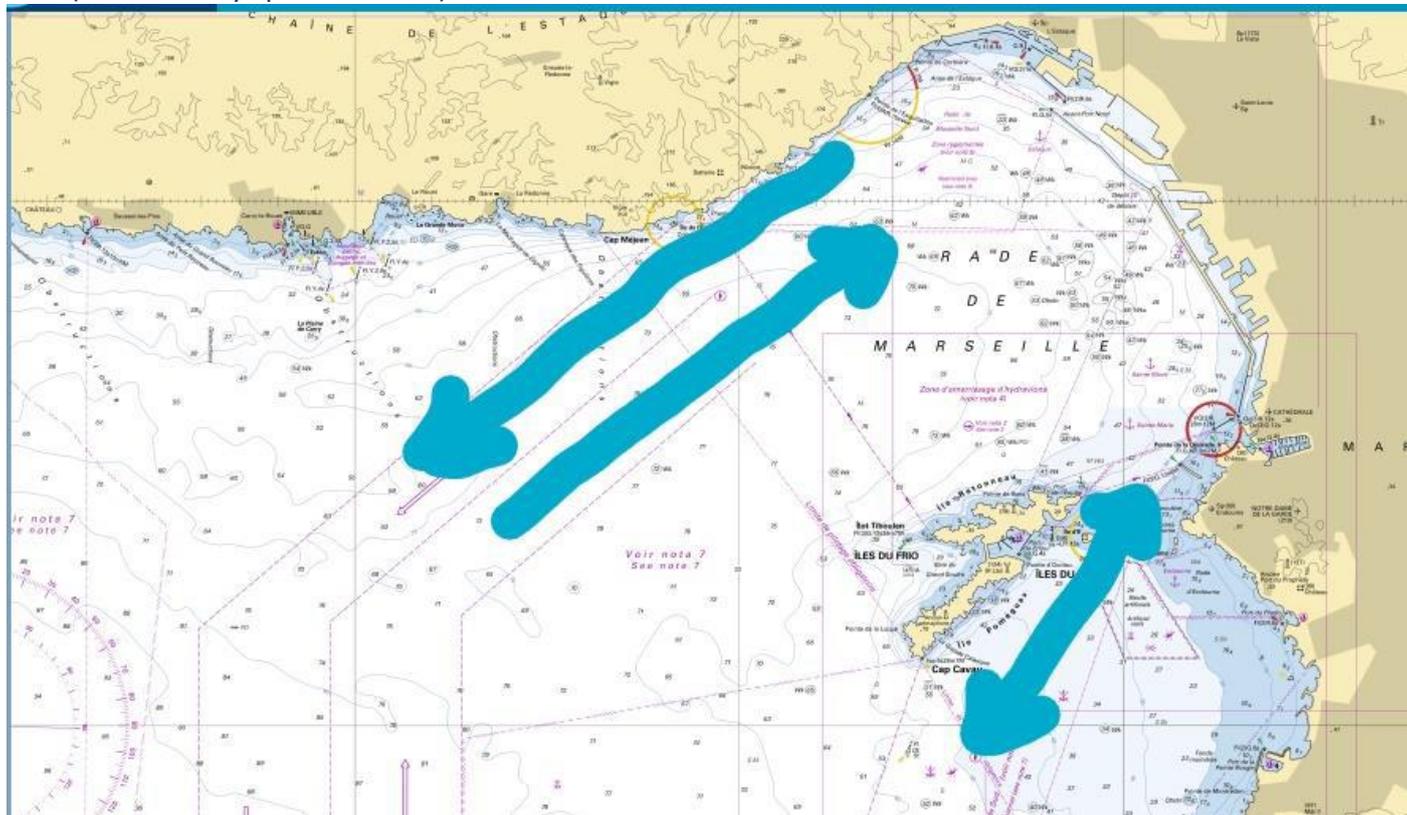
Il conviendra donc de savoir adapter son programme, notamment en n'hésitant pas modifier ses projets de mise à l'eau et de mise hors d'eau.

A ce titre, il est important de savoir qu'en cas de récupération de remorque modifiée, on peut faire une liaison terrestre entre Pointe Rouge, l'Estaque et Carry, soit en bus urbain, soit par la liaison ferroviaire reliant l'Estaque à Carry (voir : <https://www.ter.sncf.com/paca/loisirs/lignes-touristiques/train-cote-bleue>).

A signaler également l'existence en période estivale (de mai à fin septembre) d'un service de bateau-bus qui relie l'Estaque (espace Mistral), le Vieux Port, Pointe Rouge (près de la cale) et les Goudes. Pratique et bien plus rapide que la voiture !

A noter enfin l'existence d'un trafic de GROS bateaux de commerce, ferry et paquebots dont il faudra se méfier (ils arrivent toujours plus vite que ce que l'on croit !).

Ce trafic lourd a ses chenaux réservés, depuis la sortie nord (Port de l'Estaque), et depuis l'entrée du Vieux-Port (surtout ferrys pour la Corse) :



Extrait de la carte SHOM Chenaux réservés aux gros navires.

Ne pas sous-estimer enfin le risque de sur-fréquentation de la passe comprise entre la sortie du Vieux-Port et le Frioul, « encombrée » des deux cardinales de Sourdaras et Canoubier, et du Château d'If, et dans laquelle les histoires les plus « marseillaises » se racontent en termes d'accidents dans lesquels les règles de priorité sont vaillamment oubliées...

Et cette période « préolympique » (Marseille est le « camp olympique » des futurs Jeux de Paris), va sans doute augmenter sensiblement la fréquentation régateire de la rade Sud !

POINTS DE MISE A L'EAU DU SECTEUR

La question de la mise à l'eau est délicate ! En gros, il y a trois possibilités :

- **Depuis les cales du port de la Pointe Rouge :**

Il y a en fait deux cales de mise à l'eau :

- une vers l'extérieur des digues, fréquentée par le jet-ski (et très problématique dès qu'il y a un peu de clapot). Elle bénéficie d'un grand parking pour voitures et remorques, vite rempli (arriver dans la matinée).
- la grande cale à l'intérieur du port, nettement plus recommandable. Parking "sauvage" à cheval sur le trottoir autour du port sans trop de difficultés et pas trop de problèmes de sécurité (si rien de visible dans la voiture...).

Voir : <http://www.marseille-provence.fr/index.php/les-ports-de-plaisance/la-pointe-rouge>

Si vous comptez passer la nuit au port, la capitainerie vous confirmera qu'ici comme dans plusieurs ports de la rade de Marseille, il est difficile de trouver une place : celles auparavant dédiées à l'accueil des bateaux de passage sont actuellement occupées par les loueurs. Des bateaux ne peuvent donc être accueillis que si des locaux sont en vadrouille.

L'autre solution est le beachage sur la plage, (cf. section Marseille et ses abords *supra*)



La cale « intérieure » de Pointe Rouge

- **Depuis la cale du port de l'Estaque :**

Mêmes remarques que pour la Pointe Rouge, avec problèmes de sécurité des parkings...

Voir : <https://my.pneuboot.com/dossiers/comes-de-mise-a-l-eau/comes-maritimes>
et <https://tarpin-bien.com/lieu/port-de-lestaque/>



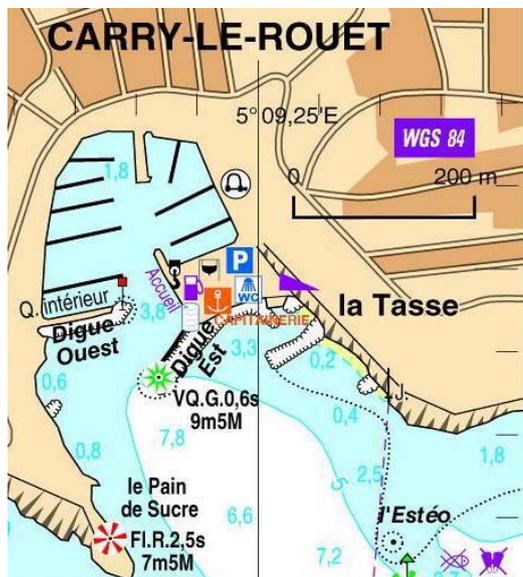
La cale de l'Estaque (photo Pneuboot)

- **Depuis la cale du port de Carry-le Rouet :**

La seule qui permette d'y associer un camping.

Le choix dépendra donc beaucoup des conditions dans lesquelles on pourra organiser le parking durant la randonnée, selon la durée de la rando, et la possibilité de trouver un endroit de repli.

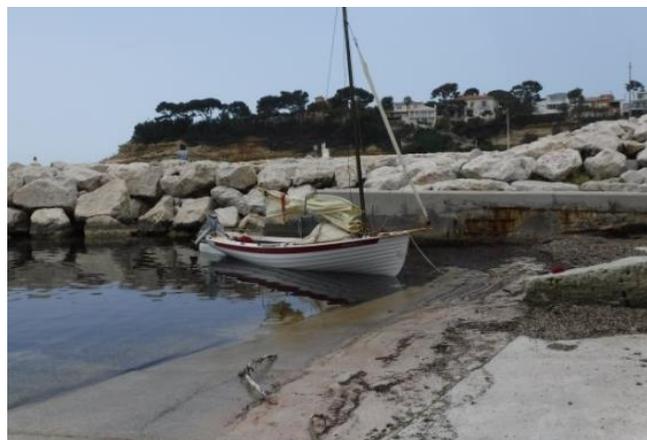
Mais vu les commentaires (voir : http://www.hisse-et-oh.com/forums/la-taverne/messages/1810573_-_mise-a-l-eau-a-marseille-et-alentour-gratuite-avec-stationnement-remorque), c'est la solution Carry qui sera ici privilégiée.



Voir : <http://www.marseille-provence.fr/index.php/les-ports-de-plaisance/port-de-carry-le-rouet>

A noter que la cale se trouve en fait à l'extérieur du port (voir en rouge sur la photo), et n'est pas gérée par la capitainerie, mais par la commune. De surcroît, elle est moins bien protégée des vents et clapots du sud. La conséquence, c'est qu'elle n'est pas vraiment gérée (ni bien entretenue...)... mais gratuite.

Il existe un parking attenant pour remorques et voitures, gratuit et disponible aux périodes creuses, mais saturé aux périodes de fréquentation (en plein cœur de Carry....). A noter également l'absence de quai d'attente, ce qui peut poser problème en cas d'affluence et de nécessité de rester un moment à la cale (pour gréer, ou faire des manœuvres de remorque).



L'intérêt de cette cale réside dans l'existence d'un camping non loin (malheureusement coûteux...), à environ 25 mn à pieds, mais avec une possibilité de bus.



Parking et trajet cale-camping

Ce trajet Camping/Port peut se faire par le bus B 55 (arrêt camping et Jean-Jaurès) en 7 mn (avec 10 bus par jour).

Voir : <https://www.cartreize.com/me-deplacer/lignes-et-horaires/horaires-detaillies-duneligne/?ligne=650&direction=1>

DECOUVERTE DU TERRITOIRE

Vue la richesse des ressources, tant patrimoniales que culturelles, du secteur, on se limitera ici à inciter le marin à chausser ses chaussures pour explorer les îles du Frioul, et la chaîne de l'Estaque.

Les balades sont superbes.

- **Pour le Frioul :**

Voir : <http://www.calanques-parcnational.fr/fr/des-connaissances/patrimoine-paysager/archipel-du-frioul>

- **Pour l'Estaque :**

Voir : <http://www.provence-guide.net/randos/bouches-du-rhone/massif-estaque-niolon-redonne-trainligne-bleue/?lang=fr>

Pour le reste, à chacun selon ses envies et ses possibilités....

POUR PREPARER SA BALADE, EN SAVOIR PLUS ...

CARTES

- Carte SHOM n°7392: Du cap Couronne au Cap Croisette 1/25 000



En Parcourant Pomègues à pied